

SEIVA

- :- :- :- :- :-

Réunion plénière

Vendredi 5 décembre 2003 à POISEUL LA GRANGE à 14 H 30

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Compte rendu

Membres présents :

Monsieur Henri CONSTANT, Conseiller Général du canton d'IS SUR TILLE

Monsieur Pierre DELORME, de l'UFC 21

Monsieur Alain DUPAQUIER, 2^{ème} Adjoint au Maire de MOLOY

Monsieur Pierre GARNIER, Maire de POISEUL LA GRANGE

Madame Isabelle GIRARD-FROSSARD, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

Monsieur Bruno LAVOREL, de l'Université de Bourgogne

Capitaine Jean Louis MARC , Représentant le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Madame Sophie MOURLON, représentant la BCCN et la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Bourgogne

Monsieur Christian MYON, Conseiller Général du canton de SAINT SEINE L'ABBAYE

Monsieur Gérard NIQUET, Président de la SEIVA

Monsieur Bernard PITRE, Maire de LE MEIX

Monsieur Francis ROBITAILLE, Secrétaire du Comité de Liaison des Associations de Protection de l'Environnement et de la Nature 21

Monsieur Jean François SORNEIN, Directeur du CEA Valduc

Monsieur Patrick THABARD, Directeur du SIRACEDPC

Etaient également présents :

Madame Marie Christine GERVAIS, Secrétaire de la SEIVA

Madame Christine IVRAY PETIT, Assistante Communication du Directeur de Valduc

Mademoiselle Céline MAILLOT, Stagiaire SIRACEDPC

Monsieur PARIOST, Conseiller Municipal de FRENOIS

Madame Catherine SAUT, Chargée de Mission à la SEIVA

Monsieur Marc TUPIN, Maire d' ECHALOT

Monsieur VERSLYPE, Conseiller Municipal de POISEUL LA GRANGE

Etaient excusés :

Monsieur Bachir BAKHTI, Directeur de Cabinet du Préfet

Monsieur Bernard BONNUIT, Maire d'AIGNAY LE DUC

Monsieur Alain CHEVALLOT, Maire de LAMARGELLE

Monsieur Philippe DEVIS , Directeur de l'OREB

Monsieur Claude DUMONT, FDSEA
Monsieur Louis GRILLOT, Sénateur de Côte d'Or
Monsieur Michel MAILLOT, Maire d'IS SUR TILLE
Monsieur Jean Patrick MASSON, Comité Valduc
Monsieur François SAUVADET, Député de Côte d'Or

Monsieur Pierre GARNIER, Maire de Poiseul la Grange est heureux d'accueillir les membres de la SEIVA pour cette assemblée.

21 personnes sont présentes.

Monsieur Gérard NIQUET ouvre l'assemblée générale et remercie Monsieur GARNIER d'accueillir la présente assemblée à Poiseul la Grange. Il remercie le représentant du Préfet et le Directeur de VALDUC de bien vouloir participer à cette réunion ainsi que les autres personnalités présentes.

1 -INFORMATIONS :

Sur la SEIVA : Intervention de Monsieur NIQUET

La Seiva a atteint l'âge de raison. En effet le 29 janvier prochain, il y aura 8 ans que des personnes de bonne volonté ont participé à la mise en place de la Structure d'Echange et d'Information sur Valduc. Il faut se souvenir qu'au début cette Structure n'était pas une association, ce qui a posé des problèmes, et était « de » Valduc et non « sur » Valduc, ce qui parfois prêtait à confusion.

Je ne reviendrai pas sur les difficultés originelles, je ne retiendrai que l'évolution de la connaissance du CEA et de l'environnement due à la présence de la Seiva.

Huit ans est une longue période et une grande part de vie, je pense qu'il est temps d'envisager le changement de Président. Pour cela, je souhaite que le Conseil d'Administration de la Seiva se penche sur cette proposition et soit à même de vous proposer une ou plusieurs personnes compétentes, certainement plus aptes que moi, pour assumer la responsabilité de la Seiva dès décembre 2004.

Peu d'informations, mais comme à l'habitude, je vais faire un petit point de la situation. D'abord, je demande à Monsieur le Directeur du CEA de faire le point sur les incidents subis par le centre depuis l'assemblée générale de juillet, je lui demande aussi de présenter les activités du Centre CEA. Je pense que pour un centre comme Valduc, il n'y a pas que les rejets de tritium, stockage de déchets et autres préoccupations pour l'environnement, mais qu'il y a une véritable production scientifique. Dans ces périodes difficiles pour l'emploi,

on peut se demander comment se situe le centre par rapport à l'embauche de nouveaux employés.

En ce qui concerne le Centre CEA, 4 points sont importants et je pense que Monsieur SORNEIN pourra donner des informations ou son sentiment de Directeur. Monsieur THABARD pourra préciser les positions de la Préfecture et de l'Administration.

Je parle d'abord de la suite de la mise en place du nouveau PPI avec les réunions qui ont eu lieu dans les communes.

Ensuite, nous devons faire le point sur l'application du décret de juillet 2001 créant, entre autres, des commissions d'information autour des centres nucléaires secrets dépendant du Ministère de l'Industrie ou de la Défense. Pour Valduc, la mise en place de ces Commissions d'information ne semble pas simple du fait de la présence du CEA et du CSMV. Monsieur THABARD aura la tâche difficile de donner les informations. La composition de ces Commissions d'information doit retenir notre attention et susciter notre vigilance afin de permettre à des personnalités compétentes, scientifiques, médecins, de devenir membres des futures structures.

Dans ce contexte réglementaire, un arrêté publié en juillet 2003 concernant la sécurité des matières nucléaires nous interpelle par sa rédaction qui pouvait laisser craindre une réduction du rôle des CLI. À la suite de rencontres, un nouveau texte plus clair est à l'étude. Je pense que le Directeur de Valduc et le Directeur du SIRACEDPC pourront apporter leur avis et peut-être fournir des informations.

Un dernier texte, de novembre 2003, est disponible : c'est le projet de loi d'orientation énergétique disposant d'un volet "sûreté et transparence nucléaire". Ce texte propose une meilleure définition des CLI autour des INB, il y aura peut-être une conséquence, comme la participation à une fédération de CLI, pour les INBS.

Monsieur PELLAT, Directeur de la Sûreté Nucléaire de la Défense, est décédé accidentellement au mois d'août 2003, le Conseil des Ministres du mercredi 26 novembre a nommé Monsieur DE LA GRAVIÈRE, ancien directeur du CEA Valduc, à cette fonction.

Les deux points suivants concernent le fonctionnement de la Seiva. Vous l'avez certainement noté la Seiva n'est plus logée à la Drire, mais dispose d'un local dans le bâtiment Mirande de l'Université de Bourgogne. Je rassure les esprits sensibles ce n'est un antagonisme violent entre Monsieur PASCAL, Directeur de la Drire et le président de la Seiva qui a conduit à ce changement mais l'évolution du personnel de la DRIRE qu'il est difficile de loger dans des locaux exigus.

Enfin, je remercie le Conseil Général et en particulier le Président et les Conseillers Généraux membres de la Seiva de prendre en charge les dépenses liées à l'emploi de notre chargée de mission, Catherine SAUT.

Nous serons probablement amenés à envisager à nouveau ce financement lors de la mise en place de la ou des commissions d'information, correspondant à l'application du décret de juillet 2001, dont j'ai parlé. En toute occasion, nous devons agir pour préserver l'emploi et maintenir les possibilités de travail de la Seiva.

Sur Valduc : intervention de Monsieur SORNEIN

Selon Monsieur SORNEIN, 2003 a été une année très intéressante au point de vue activités. Quand la Préfecture doit régler des cas complètement différents et que contacter la population en cas de problèmes ce n'est pas évident.

Evénements :

Monsieur SORNEIN fait le point sur les événements survenus sur le centre de Valduc depuis la dernière assemblée plénière de la SEIVA de juillet 2003 :

03/09/03	168	0	<p><u>Arrêt de l'ensemble des systèmes de ventilation de l'installation 168/118</u></p> <p>Le 03 septembre 2003, les alarmes « défaut manque pression extraction BaG » concernant le bâtiment 168 sont activées au PCS/Centre provoquant l'arrêt de l'extracteur normalement en service ainsi que le non démarrage en automatique du ventilateur de secours.</p> <p>Les diverses actions entreprises ont généré des défauts dans la chaîne de commande de l'automate qui ont eu pour conséquence un arrêt de 20 minutes de la ventilation générale. Le retour à la configuration nominale est obtenu après la disparition progressive des défauts à l'origine des mises à l'arrêt.</p> <p>Cet événement considéré comme significatif a été classé au niveau 0 de l'échelle de gravité INES qui en compte 7.</p>
24/10/03	118	0	<p><u>Turbulences anormales dans les circuits de l'installation lors du redémarrage d'une évaporation d'effluents dans la station de traitement du centre.</u></p> <p>Vendredi 24 octobre, au cours du redémarrage d'une évaporation d'effluents dans la station de traitement du centre (procédé Tour PEC du bâtiment 118), des turbulences anormales dans les circuits de l'installation ont provoqué de fortes vibrations des structures. Les deux personnes en charge de l'exploitation sont intervenues et ont remis l'installation en sécurité. Il n'y a eu ni blessé, ni contaminé.</p> <p>Au cours de la réunion du CHSCT du lundi 27 octobre, des hypothèses concernant l'origine de l'événement ont été avancées. Par ailleurs, les procédures de mise en alerte des équipes de sécurité ont été examinées.</p> <p>Cet événement est classé niveau 0.</p>
06/11/03	022	0	<p><u>Défaut de positionnement vertical de la barre d'excursion dans l'installation individuelle CALIBAN</u></p> <p>Lors d'un contrôle périodique sur l'installation CALIBAN qui se trouvait alors à l'arrêt, il a été suspecté un défaut de positionnement vertical de la barre d'excursion. L'analyse complémentaire a démontré que ce soupçon de défaut n'était pas fondé.</p>

La canicule de l'été 2003 a provoqué des dysfonctionnements partiels d'équipements électroniques et électriques :

- par exemple, la télésurveillance suite à l'arrêt des satellites, l'obligation de relever les seuils des sondes incendie des boîtes à gants, problèmes de refroidissement des armoires CASPA, arrêt de certains climatiseurs.....

Des **températures excessives** sur les procédés ont entraîné :

- un dégazage plus important des déchets tritiés du stockage du centre (conditionnement),
- des difficultés de fonctionnement du réseau air comprimé ou des calorimètres de métrologie nucléaire
- le dépassement des limites de température de certaines fiches d'instruction de travail...

Un **vieillessement accéléré** de certains matériels :

- batteries électriques, gants, sacs....

Des **conditions de travail** rendues pénibles :

- des températures voisines de 40° dans les cellules de travail et dans les bureaux, ce qui a amené à stopper certaines opérations (en masque ou scaphandre),
- une température du circuit d'eau froide sanitaire anormalement élevée proche des 40 degrés.

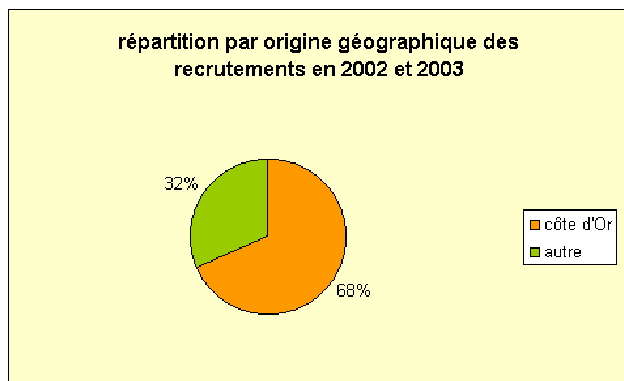
La situation de l'emploi

Monsieur MYON demande à Monsieur SORNEIN de préciser le niveau d'études du personnel lors d'une prochaine réunion.

Le CEA privilégie les recrutements en Côte d'Or .Le recrutement s'effectue suite à des départs en retraite, des mutations dans d'autres centres ou des arrivées de personnel pouvant venir d'autres centres. Les diplômes peuvent varier suivant la fonction occupée : BAC à BAC + 8, BEP, CAP. Le personnel se compose de 38% de femmes et de 62% d'hommes.

REPARTITION PAR ORIGINE GEOGRAPHIQUE

	2002	2003	total
Côte d'Or	30	24	54
Autres	12	13	25
Total	42	37	79



Chantiers en 2004 :

Monsieur SORNEIN présente les travaux sur le site de Valduc pour la prochaine période de deux ans.

Monsieur CAIGNOL demande à Monsieur SORNEIN s'il y a eu une autorisation pour la construction du magasin de matières nucléaires.

Réponse de Monsieur SORNEIN **(à compléter par monsieur Sornein)**

Propositions de visites en 2004 :

Pour pouvoir visiter Valduc, il faut arriver vers 14 heures, l'installation s'arrêtant vers 16 heures. Après avoir visité les installations, on se retrouve en salle pour faire une présentation plus générale des projets de Valduc qui s'inscrivent dans le cadre de ces activités, élargir les questions pour finir par le pot de l'amitié avant de se séparer.

La première visite pourrait être programmée le 29/04/04, la seconde au mois d'octobre 2004. S'il y a d'autres demandes, on organisera une ou plusieurs visites avec la population des villages directement concernés. Plus largement, on peut recevoir des associations, des groupes.

Les thèmes de visites proposés seront les suivants :

- Visite des technologies uranium –bâtiment 140-
- Gestion des déchets tritiés

Sur la Préfecture : intervention de Monsieur THABARD

Monsieur THABARD présente les excuses de Monsieur BAKHTI, pris par d'autres obligations dont l'Assemblée Générale des Maires de Côte d'Or.

Les deux points dont il souhaite parler sont à l'ordre du jour et seront abordés ultérieurement.

2 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUILLET 2003

Trois personnes ont proposé des modifications suite à ce compte rendu :

MODIFICATIONS PROPOSEES PAR LE CEA

Page 6 "incident du 13/01/03"

Le démarrage automatique de la centrale de secours s'est déroulé normalement mais il n'a pas été possible de revenir ensuite sur l'alimentation EDF et l'ensemble des circuits sont restés sans effet.

Page 8 dernier paragraphe

Mr. SORNEIN répond qu'elle est faite en partie par un cabinet d'expertise dans le domaine dans le domaine du chauffage et de la climatisation climatique et précise que le CEA participe pour donner tous les éléments techniques du réseau.

Page 9 premier paragraphe

M. DELORME précise qu'il a lu récemment un article sur la revue des maires de France qui précise que les contrats de rachat de l'électricité ne seraient pas renouvelés. M. SORNEIN répond que normalement les engagements de prix de rachat d'EDF continuent, simplement cela ne sera peut être pas reconduit à l'échéance 2015 ou 2020.

MODIFICATIONS PROPOSEES PAR PATRICK THABART, Directeur du SIRACEDPC

- **La Préfecture :**
- M. THABARD remercie le Président (...) d'un prochain exercice.
- Enfin, évoquer les éléments d'information dont nous disposons concernant les commissions d'information*

1) Concernant l'information de la population sur le PPI, il est essentiel de faire en sorte que les brochures d'information soient mises à la disposition de la population dans les communes concernées le plus rapidement possible et soient le reflet d'un travail complet. Effectivement, un gros travail a été réalisé avec la contribution des Maires des communes concernées, bien sûr du CEA Valduc, du Président de la SEIVA et de ses collaborateurs. (...)

M. THABARD tient simplement à souligner la qualité du travail (...) de cette brochure. Cette dernière sera diffusée dans les foyers dans les prochains jours suivant une formule à deux niveaux, soit par le biais d'une distribution de type remise de porte à porte assurée par les Mairies, soit par un envoi postal suivant le cas. (...)

M. THABARD précise à Monsieur MAILLOT (...) par le PPI. Bien évidemment, une réunion publique sera organisée par la suite avec les habitants d'Is sur Tille.

M. THABARD se tient à la disposition de l'assemblée pour lui apporter d'autres précisions.

2) **Concernant Crisatomenat**, M. le Président a souhaité obtenir des éléments de débriefing de cet exercice. Le Secrétariat Général de la Défense Nationale doit valider ces retours d'expérience d'une façon. Pour l'instant, sans vouloir critiquer cette autorité, ce n'est pas encore complètement débloqué ce travail de rédaction du débriefing n'est pas achevé. Nous attendons donc cet élément. Dès que le compte-rendu nous sera transmis il pourra être présenté à et en fonction de cette contribution nationale, il nous sera possible de faire une présentation à la SEIVA. On pourrait le faire avec les éléments dont on dispose tant au niveau du CEA VALDUC que de la Préfecture mais ce serait une version un peu tronquée puisqu'il s'agissait en fait d'un exercice national et c'est tout l'intérêt d'avoir ce retour d'expérience également du plus haut niveau pour

* Nouvelles commissions d'information auprès des sites nucléaires militaires

~~justement faire partager l'analyse qui a pu être faite des différents échelons de décisions tant au niveau national qu'au niveau local.~~

3) **Concernant le prochain exercice, (...)**

C'est un exercice, (...) le Secrétariat général de la Défense Nationale ~~qui est le bras droit du Premier Ministre en ce domaine,~~ le Délégué à la Sécurité Nucléaire, les autorités du CEA et au niveau local, la Préfecture.

Un plan de charge ~~en matière d'exercices de sécurité civile~~ a été ~~défini par le signé au niveau du~~ Préfet, au niveau du Département de la Côte d'or ~~qui va apporter simplement une information.~~ D'ici la fin de l'année, (...) au niveau national.

4) Concernant le dernier point (...) la composition de ces commissions. A priori, la composition des commissions d'information devrait pouvoir être ~~connue réalisée d'une manière définitive~~ au mois de septembre ou d'octobre.

M. NIQUET remercie (...) deux commissions. Pour l'instant, M. THABARD répond qu'ils ~~n'a pas d' n'ont pas la moindre~~ information officielle en la matière. ~~Monsieur le Directeur du CEA Valduc peut éventuellement en apporter.~~

Modifications proposées par François ROUSSEL, Conseiller municipal à Moly

PAGE 2 :

"Était dans l'impossibilité d'assister à la présente assemblée" :

Monsieur François ROUSSEL, habitant de Moly"

N'ayant jamais reçu d'invitation à participer à cette assemblée plénière, Monsieur Roussel souhaite voir disparaître la mention "était dans l'impossibilité".

Par ailleurs, il précise que le terme "habitant de Moly" est inapproprié, puisqu'il est informé des activités de la Seiva au titre de "conseiller municipal".

PAGE 2 :

2. INFORMATIONS :

- Sur la SEIVA : Intervention de M. NIQUET

2^{ème} paragraphe :

Le Président fait part à l'assemblée d'un dossier important qui n'est pas à l'ordre du jour. C'est la relation qui doit exister entre les communes et la SEIVA. Les communes ont des différences dans leur fonctionnement. La SEIVA existe mais n'a pas à intervenir au sein des communes. S'il existe des problèmes dans les communes, ce n'est pas à la SEIVA de tirer des conclusions, ni de donner raison à l'une ou l'autre des parties. Les assemblées générales, les commissions, les moments de travail de la SEIVA sont ouverts. Les représentants à l'assemblée générale sont des représentants qui sont effectivement mandatés. Si une commune veut permettre à plusieurs de ses élus ou non élus de venir à une assemblée, libre à elle. C'est un problème qui semble assez récurrent dans certaines communes. Il faut absolument éviter que des difficultés locales viennent perturber le fonctionnement normal de la SEIVA. Il faudra revenir sur ce point à d'autres occasions, afin que ce soit clair.

Monsieur ROUSSEL souhaite supprimer ce paragraphe : il n'a jamais souhaité que les affaires communales perturbent le bon fonctionnement de la SEIVA.

Monsieur NIQUET propose d'adopter les modifications, excepté celles concernant la proposition n° 2 de Monsieur ROUSSEL. Le compte-rendu, modifié est adopté à l'unanimité.

3 - BILAN DE L'INFORMATION DE LA POPULATION **DANS LE CADRE DU PPI**

Les populations concernées sont celles qui résident aux alentours du Site de Valduc.

Monsieur THABARD a évoqué les soucis signalés par le maire d'Is sur Tille en cas de crise, à savoir l'information des populations se trouvant dans un périmètre proche du site de VALDUC.

Lors de chaque réunion une présentation est faite par Valduc, une autre par la Préfecture. Le bilan est extrêmement positif.

Monsieur SORNEIN insiste sur le fait que les seules personnes concernées par un accident à Valduc sont celles se trouvant dans le périmètre PPI. Ceci n'exclut pas d'informer les populations au-delà du périmètre car une forte demande existe. Six réunions publiques d'information ont été organisées dans 8 communes :

04 septembre à Moley

08 septembre à Léry

16 septembre à Lamargelle

18 septembre à Frenois

22 septembre à Salives avec les habitants de Le Meix

23 septembre à Echalot avec les habitants de Poiseul-la-Grange

Près de 200 personnes pour l'ensemble des réunions se sont déplacées et beaucoup d'échanges ont eu lieu avec la population. Les questions le plus souvent évoquées dans ces réunions concernent :

- La téléphonie portable
- La chute d'avion
- La sécurité routière et le respect des limitations de vitesses dans les villages
- Le marquage tritium
- Le déclenchement intempestif des sirènes (point convention sirènes : toutes les communes ont répondu et ont désigné un correspondant sirène).

Monsieur NIQUET précise que différentes personnes ont participé à ces réunions : les VERTS et le SDIS par exemple.

Monsieur THABARD précise que la commission interdépartementale des affaires sanitaires et sociales, ainsi que le SAMU ont également été associés.

Le maire d'Is sur Tille souhaite qu'une réunion soit organisée dans sa ville pour informer la population. Cette réunion traduit le souci d'information de la population proche de Valduc, mais extérieure au périmètre du PPI. Il apparaît en effet nécessaire de spécifier à ces habitants qu'ils ne sont pas soumis aux risques de Valduc.

Monsieur NIQUET souhaite parler de la présence de l'Inspection Académique dans les projet d'information. Une formation est en effet prévue pour les enseignants.

Monsieur THABARD explique qu'il existe déjà une action interne de l'Inspection Académique. Une formation sera assurée par la Préfecture et éventuellement renouvelée tous les 3 ou 4 ans pour les nouveaux enseignants.

Madame GIRARD FROSSARD demande si la DDASS pourrait être informée et participer à ces réunions.

Monsieur THABARD va en informer Monsieur le Préfet pour que la DDASS puisse assister à cette réunion très importante et particulièrement intéressante.

Monsieur NIQUET souhaite que la SEIVA puisse en bénéficier, et demande à l'assemblée s'il y a des questions concernant le PPI.

Monsieur SORNEIN évoque la question que s'étaient posé les maires : le fait d'informer d'un éventuel accident ne va-t-il pas affoler les populations qui jusque là étaient relativement confiantes ?

Monsieur NIQUET affirme que si ces réunions s'étaient passées il y a dix ans, on se serait posé beaucoup plus de questions alors qu'à ce jour, on est mieux informé et que les populations sont au courant de ces événements, de ce fait, ils sont moins inquiets, ils posent beaucoup plus de questions sur ces sujets. Il y a moins d'appréhensions.

4 – LES TRAVAUX DE LA SEIVA - 2^{ème} SEMESTRE **2003**

Visite de Valduc le 16 octobre sur le thème des moyens généraux du centre

Monsieur DELORME présente la visite. Il a été particulièrement intéressé par la chaufferie qui représente le tiers d'un réseau tel que celui de Dijon à Fontaine d'Ouche, utilisé pour l'eau chaude et le chauffage des logements. Il voudrait émettre une remarque sur le fait que la gestion de la chaufferie est déléguée. L'expérience du point de vue du consommateur montre que la délégation revient plus cher que la régie.

Une deuxième remarque concerne la chaufferie paille : des subventions vont être octroyées à une personne privée. Par ailleurs, il existe une étude comparative établie par un cabinet d'études, faite sur ces deux modes de chauffage, solution fioul et solution paille, qui constate que l'état est forcé d'augmenter les subventions .

Monsieur SORNEIN précise si l'on pouvait certifier que la paille est moins chère que le fioul, ce serait une très bonne nouvelle. Concernant le mode de gestion de la chaufferie actuelle, une régie signifierait que le CEA acquière des compétences très précises dans ce domaine. Un homologue russe de sa connaissance, rencontrait justement ce type de problèmes : ne pouvant faire tous les métiers (conducteur de bus ...), il délègue certaines missions à des personnes compétentes.

Monsieur NIQUET remarque que cette visite ne s'intéressait pas à la partie nucléaire du centre.

Monsieur SORNEIN précise qu'en effet, un incident sur trois a pour origine un problème électrique d'où l'importance de ces moyens généraux. Un exercice de crise interne a part exemple eu lieu récemment avec le scénario suivant : panne de chauffage avec une température de -10° à l'extérieur. De l'air froid commence à rentrer par la ventilation des bâtiments nucléaires. Voici un exemple de l'importance de ces moyens.

Réunion de la commission environnement du 19 Novembre 2003

Monsieur Henri CONSTANT, responsable de la commission, présente les travaux portant sur le rapport CHS-CT 2002 et le point sur le reconditionnement des déchets tritiés.

Rapport du comité hygiène-sécurité conditions de travail 2002

Jean-Patrick LE FAUCONNIER a présenté une synthèse des résultats du rapport. Il a rappelé quelques éléments sur le fonctionnement du CHS-CT : il est composé de 20 membres et se réunit régulièrement. Il a pour taches le suivi des conditions d'hygiène et de sécurité au travail, et propose des actions d'amélioration et de prévention des risques.

Les accidents de travail :

23 accidents du travail pour les salariés du centre, et 18 pour ceux des entreprises extérieures, avec un total de 211+135 jours d'arrêt soit 346.

Les taux de fréquence et de gravité des accidents montrent que le CEA de Valduc est au dessus de la moyenne générale des centres CEA (c'est un centre de production). Il sera intéressant de présenter dans un prochain numéro de Savoir et Comprendre une comparaison des taux d'accident du travail au CEA et dans d'autres secteurs d'activité.

La dosimétrie des travailleurs :

Selon leur catégorie d'emploi, les travailleurs bénéficient d'un suivi dosimétrique.

Mesure de la dosimétrie externe (radioactivité extérieure à laquelle est soumis le travailleur) :

Il s'agit d'une part de dosimétrie dite passive : ils portent en permanence un dosimètre dont le film est développé une fois par mois.

D'autre part, ils portent un dosimètre électronique (dosimétrie active) qui se déclenche en cas de radioactivité anormale.

Personne n'a reçu de dose supérieure à 10 millisievert. 1 personne a reçu une dose comprise entre 5 et 10 mSv et 88 personnes ont reçu une dose inférieure à 5 mSv. Rappelons que la norme est établie à 100 mSv maximum sur 5 ans, soit 20 mSv par an en moyenne. La dosimétrie dans les centrales est plus importante, il sera intéressant de faire une comparaison avec le CEA.

Mesure de la dosimétrie interne (radioactivité intégrée dans l'organisme par respiration, alimentation, eau...):

Le tritium est le seul radioélément utilisé qui est facilement intégré par l'organisme car il s'apparente à l'eau sous la forme d'eau tritiée. Il est mesuré dans l'urine. Entre 2000 et 2002, la dose a augmenté du fait de la hausse d'activité du reconditionnement des déchets tritiés. La dose maximale mesurée a été de 1,179 mSv.

Les exercices de sécurité :

Au moins un exercice par installation et par an doit être effectué. En 2002, 23 exercices ont eu lieu, plusieurs pour préparer CRISATOMENAT, et un concernant l'environnement : 1 camion citerne se renverserait sur la chaussée et déverserait sa cargaison de fuel.

Les événements significatifs :

Ils sont au nombre de 8.

Les actions marquantes de prévention des risques :

Mise en place d'une dosimétrie à lecture immédiate : Il s'agit de bornes de lecture couplées à un système central de gestion.

Exercice CRISATOMENAT et 3 exercices internes de préparation.

Risque chimique : substitution d'un produit de décontamination par des lingettes nettoyantes classiques.

Sécurité routière : actions d'amélioration des points noirs en collaboration avec la DDE (route de Léry et entrée du centre), formation et stages Centaure, journée de sensibilisation.

Réalisation de fiches unités de travail : ces fiches de sécurité s'adressent aux personnes non familières du site. On en trouvera une par pièce. Elles reprennent toutes les règles de sécurité à respecter.

Prévention du risque légionellose : les bactéries ont été recherchées dans les circuits d'eau sanitaire. On en a retrouvé dans quelques bras morts.

Le point sur le reconditionnement des déchets tritiés

Christian LATTAUD, chef du service analyses et déchets, présente ce second point.

Il effectue un bref rappel sur les caractéristiques du tritium : celui-ci se désintègre en hélium 3, déjà présent dans la nature à de très faibles quantités.

La classification des déchets :

Ils sont triés à la source en fonction de leur origine : première barrière ou deuxième barrière de confinement, déchet très faiblement radioactif issu d'une zone nucléarisée (objet ayant passé un certain temps dans une zone nucléarisée).

Le cycle du tritium à Valduc :

Le tritium est produit à Marcoule, dans le Gard. Il arrive à Valduc dans le bâtiment 137, où le gaz est purifié, les réservoirs remplis ou recyclés.

Les déchets se trouvent sous forme organique, métallique, minérale ou d'eau tritiée.

Les déchets de très faible activité sont entreposés sur le site (aire d'entreposage 047) en attente de l'ouverture du centre TFA de l'Aube, qui les accueillera.

Les déchets issus de la première barrière de confinement (intérieur des boîtes à gants) sont tout d'abord démantelés.

Puis les déchets sont traités différemment selon leur nature :

- les métaux sont fondus en lingots s'ils proviennent de la première barrière, puis entreposés dans des fûts dans le bâtiment 058. S'ils proviennent de la 2^{ème} barrière, ils sont directement entreposés dans des fûts au bâtiment 055.
- les déchets organiques (plastiques...) sont broyés puis traités et compactés en fût, et dirigés vers les 2 bâtiments d'entreposage.
- l'eau tritiée est pour l'instant entreposée en bidons, mais cette forme d'entreposage est problématique (dégazage) et sera prochainement remplacée par un entreposage sur zéolithe (l'HTO est adsorbé par la zéolithe, et facilement récupérable par la suite).

Au 31 décembre 2002, 9528 fûts étaient entreposés sur le centre, soit 1800 m³ ou encore 12 grammes de tritium. Ces déchets sont composés pour 43 % d'organique, 34 % de métaux, 23 % de divers.

On trouve en outre 1,5 m³ d'eau tritiée, soit 24 grammes de tritium.

Point sur le reconditionnement des déchets tritiés :

L'objectif de ce travail est de réduire les rejets tritium dans l'environnement, liés aux déchets, d'éliminer les déchets ayant une filière, et d'entreposer en sûreté à Valduc les déchets non directement éliminables.

Pour cela, les fûts sont repris, leur contenu caractérisé en collaboration avec l'Université de Franche Comté (laboratoire de mesure nucléaire).

Deux nouveaux colis sont à l'étude :

- l'un avec l'ANDRA, pour le stockage des TFA : il s'agit d'un colis confinant et durable, un fût en inox dans lequel on mettra le fût classique.
- l'autre pour l'entreposage à Valduc : il s'agit d'un conteneur confinant, dont le stockage est réversible.

A noter : quelques 400 fûts de déchets ne sont pas issus des activités du centre : ils viennent essentiellement de Saclay, et marginalement de l'extérieur (récupération d'aiguilles luminescentes...).

Monsieur CONSTANT aborde le problème de la canicule.

Monsieur SORNEIN répond qu'en ce qui concerne le dégazage des fûts de tritium en fonction de la température, un bilan est en cours au CEA, qui pourra être présenté lors d'une prochaine commission environnement.

Monsieur CONSTANT constate que les effets de la canicule sur la santé sont rémanents . Pour le tritium, il serait intéressant de juger sur deux ou trois ans plutôt que sur une année.

Monsieur SORNEIN répond qu'effectivement il faudra assurer un suivi régulier en fonction de la température.

Campagne d'analyses 2003

Madame GIRARD-FROSSARD établit un récapitulatif des campagnes d'analyse de la SEIVA, entre 1997 et 2003 :

1997¹ - Etat des lieux concernant la présence de tritium, issu des rejets atmosphériques de Valduc, dans les eaux

1998² - Suivi du marquage radioactif des eaux potables en tritium et recherche d'éventuels autres corps radioactifs

1999³ - Suivi des eaux potables et échantillonnage d'aliments :

- Suivi du marquage radioactif des eaux potables en tritium sur 9 points significatifs de la campagne 98, analyse complète de l'eau d'une commune (principe d'un point tournant différent chaque année) : Salives,
- Analyse complète de 6 échantillons de poissons, prélevés aux alentours de Valduc,
- Analyse complète de 4 échantillons de champignons prélevés aux alentours de Valduc

2000⁴ - Suivi des eaux potables et échantillonnage de lichens :

- Suivi du marquage radioactif des eaux potables en tritium sur 9 points significatifs de la campagne 98, analyse complète de l'eau de Le Meix,
- Recherche du tritium organique non échangeable dans 14 échantillons de lichens : les résultats permettront d'établir un historique des contaminations autour du site de Valduc.

2001⁵ - Suivi des eaux potables, analyse d'aliments :

- Suivi du marquage radioactif des eaux potables en tritium sur 9 points significatifs de la campagne 98, analyse complète de l'eau de Minot,
- Recherche du tritium libre et organique non échangeable dans des échantillons de champignons (girolles) et de céréales (blé).

2001 - Dispersion des rejets atmosphériques tritiés de Valduc⁶

Approche utilisant le marquage des feuilles de chênes dans l'environnement du site

La Seiva et l'IRSN se sont associés pour élaborer une cartographie des rejets atmosphériques tritiés du site de Valduc. La méthode consiste en un prélèvement d'échantillons de feuilles de chênes de quelques centaines de mètres à 150 kilomètres du site : les activités en tritium mesurées permettent d'ajuster un modèle mathématique de dispersion des rejets atmosphériques. On pourra ensuite, à partir des données de rejets récentes ou anciennes, reconstituer les teneurs en tritium de l'atmosphère. De même, à partir de mesures anciennes de

¹ Savoir & Comprendre N° 2, novembre 1998

² Savoir & Comprendre N° 7, mai 1999

³ Savoir & Comprendre N° 9, juin 2000

⁴ Savoir & Comprendre N° 13, octobre 2001

⁵ Savoir & Comprendre N° 16, juin 2003

⁶ Savoir et Comprendre n° 17, octobre 2003

tritium sur des feuilles de chêne, on pourra reconstituer la moyenne des rejets sur une période donnée.

2002⁷ - Suivi des eaux potables, analyse d'aliments :

- Suivi du marquage radioactif des eaux potables en tritium sur 9 points significatifs de la campagne 98, analyse complète de l'eau d'Arcelot,
- Recherche du tritium libre et organique non échangeable dans des échantillons de gibier.

2003⁸ – Suivi des eaux potables, analyse d'aliments :

- Suivi du marquage radioactif des eaux potables en tritium sur 9 points significatifs de la campagne 98, analyse complète de l'eau de Arceau,
- Recherche du tritium libre et organique non échangeable dans des échantillons de salades et de poireaux des jardins potagers des habitants de Salives et Lamargelle, et point témoin à Auxonne.

Monsieur NIQUET rappelle que ces campagnes d'analyses prouvent l'indépendance de la SEIVA, qui choisit elle-même toutes les analyses qu'elle effectue.

Sa recherche permanente de crédits a pour l'instant toujours été fructueuse.

Monsieur SORNEIN intervient : on sait que l'on retrouve un peu plus de tritium dans les légumes et les végétaux en général autour de Valduc. Ceux-ci peuvent néanmoins parfaitement être consommés.

Madame GIRARD FROSSARD affirme qu'il est très intéressant de pouvoir comparer des résultats de différents endroits.

Monsieur CONSTANT signale qu'il existe une production agro-bio à Is sur Tille, qu'il pourrait être intéressant de contacter pour des échantillons.

Information : SAVOIR ET COMPRENDRE

Monsieur NIQUET donne la parole à Monsieur CAIGNOL.

Monsieur CAIGNOL rappelle le contenu des deux derniers numéros.

Monsieur Pierre GARNIER souhaite recevoir quelques exemplaires de SAVOIR ET COMPRENDRE à mettre dans la bibliothèque, afin que les administrés qui viennent emprunter des livres, puissent les parcourir.

Monsieur NIQUET lui demande s'il reçoit des exemplaires de SAVOIR ET COMPRENDRE, un seul exemplaire parvient à Monsieur GARNIER, avant il en recevait plusieurs.

Catherine SAUT spécifie que chaque foyer reçoit un exemplaire par la poste.

Monsieur NIQUET avait envisagé de faire une rubrique « santé » dans le journal SAVOIR ET COMPRENDRE.

Mr PARIOST signale que les questions que l'on se pose le plus sont de savoir ce qui se passe dans les bâtiments secrets de Valduc.

⁷ Savoir & Comprendre N° 16, juin 2003

⁸ Résultats disponibles courant 2004

5 - LE DECRET DE 2001 ET L'ARRETE DE LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION D'INFORMATION DE VALDUC

Monsieur THABARD présente les avancées dans l'application du décret de 2001-592 du 05 juillet 2001 relatif à la sûreté et à la radioprotection des installations et activités nucléaires intéressant la défense, entré en vigueur le 07 juillet 2001.

Monsieur NIQUET souligne que son application semble difficile car il existe trois acteurs : le CEA, le CSMV et la SEIVA.

Ce décret répond à l'attente forte de l'opinion publique de pouvoir disposer d'une information claire et précise sur la nature des risques liés aux activités nucléaires. L'article 4 stipule la mise en place de commissions d'information (CI), arrêtées par le Ministre de l'Industrie pour les installations relevant de ce Ministère, telles que le CEA de Valduc, et le Ministre de la Défense pour celles relevant de ce Ministère, comme le CSMV, centre militaire de Valduc. Ces commissions ont pour but d'informer le public sur l'impact des activités nucléaires sur l'environnement. Elles seront présidées par le Préfet, son représentant ou une personne qualifiée.

Elles doivent comporter une représentation de :

- intérêts économiques et sociaux
- associations agréées de protection de l'environnement
- collectivités locales (sur leur demande).

D'après les directives gouvernementales, ces commissions sont le pendant des commissions locales d'information, les CLI, existant depuis 1982 sur les sites nucléaires civils. En deuxième point, l'esprit de transparence qui prévaut dans les CLI doit être repris dans les CI. En troisième point, les CI, contrairement aux CLI, seront des commissions ADMINISTRATIVES. Ces commissions doivent permettre aux représentants locaux d'exposer les préoccupations de la population et aux directeurs d'établissements d'assurer par ce canal la diffusion de ces informations.

Concrètement, à ce jour, le Préfet a reçu deux types d'instructions, d'une part en provenance du Ministère de la Défense, d'autre part du Ministère de l'Industrie. En ce qui concerne le CEA Valduc, il lui est demandé de faire des propositions de composition, étant entendu que la présidence serait assurée soit par le Préfet, soit par son représentant, soit par une personnalité qualifiée. C'est pourquoi un certain nombre de personnalités et de services ont été consultés afin d'obtenir leur avis sur la composition des commissions d'information. La CI du CSMV aurait sensiblement la même composition.

Le Ministère de la Défense a demandé que la présidence soit assurée par le Préfet ou son représentant. Ces propositions vont être transmises aux Ministres concernés, les CI seront créées par arrêté ministériel. On s'orienterait donc vers deux structures. Le Ministère de la Défense ne semble pas vouloir aujourd'hui une commission unique.

La position du Préfet est la suivante : faire en sorte que les deux commissions aient une composition la plus proche possible. Monsieur le Président a posé la question en

introduction : quid de la SEIVA ? Monsieur THABARD rappelle que la loi impose la mise en place de ces commissions. Monsieur le Préfet est très attentif à la poursuite de l'activité de la SEIVA , pour différentes raisons, tout d'abord, ce sera un membre important de la commission d'information.

Actuellement, la SEIVA remplit parfaitement le rôle attendu pour une commission d'information :

- transparence
- information
- instance de dialogue
- lieu d'expression des préoccupations des acteurs locaux
- canal de diffusion de l'information du directeur de l'établissement

C'est une instance critique, posant les questions.

C'est par ailleurs une association très active, notamment par le biais de ses campagnes d'analyses indépendantes. La mise en place de CI ne doit pas conduire à une régression de l'information. Il manque encore un certain nombre d'informations de la part des Ministères concernés, entre autres sur le budget alloué aux CI. Concrètement, si le budget alloué correspond uniquement à du fonctionnement, il sera difficile de faire participer tous les acteurs.

Différentes questions ont été posées aux Ministères quant aux articulations entre les deux structures.

Dans l'attente de leur réponse, le parti suivant est pris de façon transitoire :

- accueillir la SEIVA en tant que telle comme membre des CI
- ne pas solliciter de contribution financière de la part des membres des CI
- mettre en place les CI sous forme de structures administratives

Monsieur CONSTANT revient sur le financement de ces « commissions administratives » : le Conseil Général financera en fonction de la réalité de terrain, car il s'est engagé sur un « esprit » de travail. Par ailleurs, il propose de réunir les deux commissions le même jour à la même heure dans un souci pratique.

Monsieur NIQUET a entendu dire que les CI ne pourraient pas adhérer à l'ANCLI.

6 – PARTICIPATIONS EXTERIEURES

La SEIVA participe aux activités de l'ANCLI. Ainsi, des membres ont participé cette année à la visite de l'établissement COGEMA-LA HAGUE le 14 mai, à une formation sur les bases du nucléaire du 19 au 21 mai à Paris, et enfin au colloque du 17 et 18 septembre à Golfech (Tarn et Garonne) sur le thème « Les CLI, les exploitants et les autres ».

La SEIVA participera à la 15^{ème} conférence nationale des Présidents de CLI à PARIS le 10 décembre 2003, sur le thème de la radioprotection.

7 - FONCTIONNEMENT

Bilan financier 2003

Catherine SAUT présente les comptes 2003 pour Jean-Patrick MASSON, absent.

Dépenses

Information du public et des membres de la Seiva	
<u>Savoir & Comprendre n° 16 et 17</u>	
Mise en page, impression et diffusion Postcontact	5 184 €
Diffusion (affranchissement)	700 €
<u>Conférences, visites</u>	
Frais de déplacement, hébergement, location de salles	2 243 €
Participation colloques, visites et formation des membres	1 922 €
<u>Documentation</u>	
Achats	295 €
Temps ingénieur : 35 % *	11 792 €
Temps secrétaire : 35 %	2 800 €
TOTAL	24 936 €

Suivi de l'environnement

Campagnes d'analyse de la radioactivité autour de Valduc

Analyses de radioactivité autour de Valduc, matériel, envoi des échantillons	2 376 €
Déplacements échantillonnage et réunion de confrontation des résultats à Valduc	150 €

Temps ingénieur : 35 %	11 792 €
Temps secrétaire : 15 %	1 200 €
TOTAL	15 518 €

Fonctionnement	
Gestion de l'association	
Fournitures et photocopies	1 586 €
Téléphone	709 €
Affranchissements divers	1 043 €
Equipement	678 €
Déménagement	157 €
Assurance locaux	173 €
Frais bancaires	29 €
Frais de déplacement (réunions, représentation Seiva)	500 €
Formations secrétaire et chargée de mission	710 €
Avances ANCLI	1 383 €
Association Nationale des Commissions Locales d'Information	
Adhésion	750 €

Temps ingénieur : 30 %	10 107 €
Temps secrétaire : 50 %	4 000 €
TOTAL	21 824 €

Total des dépenses **62 278 €**
** Ingénieur : temps plein*
Secrétaire : mi-temps sur 10 mois

Recettes	
Ministères de l'Industrie et de l'Environnement	13 720 €
Conseil Général de Côte d'Or (fonctionnement)	4 570 €
Conseil Général de Côte d'Or (emploi jeune)	9 455 €
Conseil Régional de Bourgogne	12 348 €
CNASEA (remboursement emploi jeune 10 746 € et CES 6280 €)	17 027 €
Reliquat 2002	2 371 €
Autres remboursements	5 975 €
Total des recettes	65 466 €

Financement de l'emploi jeune

Catherine SAUT présente également le programme de financement pour les trois années à venir. La part du financement par le Conseil Général augmente tandis que la participation de l'Etat diminue. La SEIVA bénéficie du dispositif d'épargne consolidée proposé par le Ministère du Travail, qui permet de prolonger la part de financement de l'Etat sur trois ans supplémentaires.

Source	Plan Emploi-jeunes sur 5 ans					Dispositif d'épargne consolidée sur 3 ans		
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CNASEA (dispositif emplois jeunes)	83 333 F 12 704 €	100 000 F 15 244 €	100 000 F 15 244 €	70 000 F 10 671 €	65 000 F 9 909 €	57 423 F 8 754 €	52 758 F 8 042 €	47 789 F 7 285 €
Conseil Général de Côte d'Or	65 000 F 9 909 €	65 000 F 9 909 €	65 000 F 9 909 €	95 000 F 14 482 €	100 000 F 15 244 €	107 577 F 16 400 €	112 242 F 17 112 €	117 211 F 17 869 €
Total	165 000 F 25 154 €					165 000 F 25 154 €		

Monsieur CONSTANT précise les modalités d'intervention du Conseil Général pour le financement de l'emploi jeune : un accord verbal a été donné, qui sera validé à la prochaine session budgétaire. Il faudra ensuite rediscuter sur le fond en fonction de l'évolution de la SEIVA. D'autre part, le nouveau Conseil Général élu en mars prochain rediscutera certainement des modalités de financement de la SEIVA. Le budget pour 2004 est en tout cas assuré.

Budget prévisionnel 2004

Catherine SAUT présente le budget prévisionnel 2004 pour Jean-Patrick MASSON, absent.

DEPENSES 2004

Information du public et des membres de la Seiva

Savoir & Comprendre n° 18, 19 et 20

Mise en page, impression et diffusion Postcontact	8 000,00 €
Diffusion (affranchissement)	700,00 €

Conférences, visites

Frais de déplacement, hébergement, location de salles	2 000,00 €
Participation des membres colloques, visites, formations	1 500,00 €

<u>Documentation</u>	
Achats	300,00 €

Temps ingénieur : 35 % *	12 000,00 €
Temps secrétaire : 35 %	2 850,00 €

TOTAL **27 350,00 €**

Suivi de l'environnement

<u>Campagnes d'analyse de la radioactivité autour de Valduc</u>	
Analyses de radioactivité autour de Valduc, matériel, envoi des échantillons	7 500,00 €
Enquête alimentaire	1 000,00 €
Déplacements échantillonnage et réunion de confrontation des résultats à Valduc	150,00 €

Temps ingénieur : 35 %	12 000,00 €
Temps secrétaire : 15 %	1 250,00 €

TOTAL **21 900,00 €**

Fonctionnement

<u>Gestion de l'association</u>	
Fournitures et photocopies	1 500,00 €
Téléphone	700,00 €
Affranchissements divers	1 050,00 €
Frais bancaires	30,00 €
Assurance locaux	173,00 €
Avances ANCLI	1 000,00 €
Frais de déplacement (réunions, représentation Seiva)	450,00 €
Formations secrétaire et chargée de mission	300,00 €
Reliquat 2004	1 614,00 €

<u>Association Nationale des Commissions Locales d'Information</u>	
Adhésion	750,00 €

Temps ingénieur : 30 %	10 150,00 €
Temps secrétaire : 50 %	4 000,00 €

TOTAL **21 717,00 €**

Total des dépenses **70 967,00 €**

* Ingénieur : temps plein
Secrétaire : mi-temps

RECETTES 2004

Ministères de l'Industrie et de l'Environnement	15 220,00 €
Conseil Général de Côte d'Or (fonctionnement)	4 570,00 €
Conseil Général de Côte d'Or (emploi jeune)	16 400,00 €
Conseil Régional de Bourgogne	13 720,00 €
CNASEA (remboursement emploi jeune 9 246 € et CES 6000 €)	14 846,00 €
Reliquat 2003	2 211,00 €
Autres remboursements	4 000,00 €
Total des recettes	70 967,00 €

Sophie MOURLON précise que l'accord est déjà donné pour la moitié du financement demandé par la SEIVA à la DRIRE.

Monsieur NIQUET rappelle que la SEIVA a commencé sans budget car on pensait que cela n'était pas nécessaire.

Nouveau logement de la SEIVA

Monsieur NIQUET rappelle que la SEIVA a quitté la DRIRE pour l'UNIVERSITE DE BOURGOGNE, non pas à cause d'une mésentente avec la DRIRE mais parce que celle-ci avait besoin des locaux pour ses nouveaux recrutés.

Renouvellement du Conseil d'administration

Monsieur NIQUET rappelle que d'après les statuts, le conseil d'administration devrait être renouvelé en décembre 2003. Les membres du groupe 2, représentant un mandat électif, pouvant changer lors des élections de mars 2004, il propose de reporter ce changement à la prochaine assemblée générale en juillet 2004.

Le report est accepté à l'unanimité.

8 - CALENDRIER PREVISIONNEL ET PROJETS POUR 2004

Visites à Valduc

Monsieur SORNEIN a précédemment proposé deux visites de Valduc dont on peut d'ores et déjà fixer la date. La SEIVA a déjà effectué 15 visites.

Visites réalisées depuis 1996 :

<u>Date</u>	Thème visite SEIVA	Bât.
23 avril 1996	Installation Tritium (Zone A) Entreposage déchets tritiés Station traitement eaux usées Laboratoire mesures environ ^t	137 055/058 163 112
28 février 1997	Déchets alpha Surveillance environnement	124 112
10 décembre 1997	Incinérateur alpha	168
2 juin 1998	Moyens surveillance incendie Surveillance médicale du travail, Labo. analyses médicales	101 105
24 novembre 1998	Etudes de sûreté-criticité	010
07 mai 1999	Transports de marchandises dangereuses	112
27 octobre 1999	Intervention nucléaire	112
30 mars 2000	Gestion des déchets tritiés	018
<u>20 octobre 2000</u>	Fonctionnement d'une ICT/INB	119
<u>11 avril 2001</u>	Incinérateur alpha : 2 ans après	168
<u>18 octobre 2001</u>	Technologies du tritium	137
<u>15 mai 2002</u>	L'organisation de crise	101
<u>07 novembre 2002</u>	Gestion des déchets alpha	124
<u>26 mars 2003</u>	Simulation : R&D microcibles	022
16 octobre 2003	Moyens techniques du centre : centrale énergies et chaufferie	109

La première visite pourrait porter sur les technologies « uranium », puisque la SEIVA ne l'a encore jamais vu, au bâtiment 140. En deuxième partie d'année, il propose de visiter les installations de déchets tritiés, la dernière visite de la SEIVA remontant à mars 2000. On en profitera pour voir l'état d'avancement des grands chantiers de terrassements pour le futur magasin des matières nucléaires.

La première visite aura lieu le jeudi 29 avril.

Visite extérieure

En 2004 , une visite aura lieu au centre de radiothérapie de la clinique DREVON pour voir l'installation de radiothérapie, vraisemblablement en juin, la date exacte restant à déterminer.

Commissions environnement et économie

Monsieur CAIGNOL souhaite voir aborder lors de la prochaine commission environnement le thème des rejets liquides chimiques de Valduc.

Madame GIRARD-FROSSARD demande si des médecins peuvent participer.

Monsieur CONSTANT intervient, en tant que représentant de l'Ordre des Médecins, car une réunion aura lieu dans quelques jours. Il proposera ces visites aux médecins, afin de voir si certains sont intéressés.

Monsieur SORNEIN précise que l'on peut parfaitement prévoir une présentation des services de médecine de Valduc, puis discuter des points intéressant les médecins tels que la transmission des dossiers médicaux.

Campagne d'analyses

Madame GIRARD-FROSSARD présente le projet : en vue de l'enquête alimentaire qui sera effectuée en 2004 (avec un stagiaire), on peut continuer à rechercher le tritium dans les productions locales : pommes et pommes de terre, par exemple.

ALIMENTS

Ont déjà été analysés : du blé, des salades, des poireaux, des girolles, des eaux potables, du gibier, des poissons et des clitocybes nébuleux (champignons).

On pourrait analyser (2 au choix) : des œufs, des fruits du verger (pommes ou poires), des oignons, des pommes de terre ou autres.

EAUX

Les 9 points habituels d'eau seront suivis, avec l'analyse complète de l'eau de Spoy.

<u>Lieu de prélèvement</u>	<u>Analyse</u>
Arceau (Puits d'Arcelot)	Tritium
Arceau	Tritium
Spoy	Tritium + Alpha global + Bêta global + Spectro Gamma
Courtivron	Tritium
Le Meix	Tritium
Salives	Tritium
Minot	Tritium
Etalante	Tritium
Poiseul-la-Grange	Tritium

Monsieur HOUDAILLE demande pourquoi la campagne d'analyse d'aliments s'étend jusqu'à Auxonne : les risques sont-ils perceptibles aussi dans cette région ?

Monsieur CONSTANT explique qu'il s'agit d'avoir un témoin et, que la région d'Auxonne n'est pas concernée par un risque de contamination tout comme la région dijonnaise.

Monsieur NIQUET dit que personne ne peut être sûr à 100% que les effets de Valduc ne se sentent pas à Auxonne. Il peut y avoir d'autres causes de pollution que l'on ne maîtrise pas.

Stages et conférences proposés par le comité scientifique

Madame Catherine SAUT intervient sur les travaux du comité scientifique en l'absence de Monsieur Michel CARTIER.

Une conférence sera proposée : le Professeur Jean François VIEL, du CHU de Besançon, sur le thème «cancers thyroïdiens de l'enfant en Franche-Comté, Tchernobyl, un impact non prouvé».

Monsieur Fabrice MONNA, géologue à l'Université, a proposé deux stages sur le thème du Césium 137, radionucléide issu des retombées de Tchernobyl. Ils ont été refusés par le conseil d'administration car sans rapport avec l'objet de la SEIVA.

Le sujet sur l'enquête alimentaire a été finalisé et diffusé afin de trouver un stagiaire au 1^{er} semestre 2004. Michel CARTIER en est le responsable : "La SEIVA, Structure d'échange et d'information sur Valduc, **recherche un stagiaire** pour une durée de 3 mois minimum en 2004. L'objectif de ce stage est d'évaluer les quantités de tritium ingérées par les habitants autour du centre de Valduc et la dose de radioactivité reçue qui en découle. Le centre de Valduc rejette en effet du tritium que l'on retrouve dans l'environnement aux alentours. Pour cela, le stagiaire devra évaluer la part d'**autoconsommation** d'une partie de la population, c'est à dire les quantités des différents aliments produits sur place (jardins potagers, poulaillers...). A partir du bol alimentaire type, il déterminera alors la quantité de radioactivité absorbée et par un calcul simple, la dose reçue."

Savoir et comprendre N° 18, 19, 20

Les thèmes des dossiers ne sont pas encore déterminés.

Monsieur CAIGNOL propose de publier cette année un numéro spécial qui reprend le bilan des activités de la SEIVA depuis sa création. Il propose également des sujets d'articles : le projet d'implantation d'éolienne à Poiseul la Grange et la chaufferie paille.

Monsieur NIQUET est tout à fait favorable à ces sujets.

Colloque à Dijon en 2005

Monsieur NIQUET propose que le colloque 2005 de l'ANCLI soit organisé à Dijon.

Monsieur CONSTANT approuve ce projet.

9 - QUESTIONS DIVERSES

La prochaine Assemblée Générale est fixée au vendredi 2 juillet 2004 à 14 h 30, elle se déroulera à FRENOIS, à l'invitation de Monsieur PARIOST.

Monsieur Gérard NIQUET remercie les personnes présentes et clôt la séance.

Monsieur Pierre GARNIER invite les participants à un pot de l'amitié.

Le présent compte-rendu, visé par le Président , sera approuvé lors de la prochaine Assemblée Générale.